

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE MINIERE ECOLOGIQUE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOMECI »

Siège ABIDJAN COCODY AGHEIN LOT 1A ILOT 1A;
11BP 2273 ABIDJAN 11, Lot 1A, Ilot 1A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MINIERE ECOLOGIQUE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOMECI »

Objet : ACTIVITES MINIERES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AGHEIN LOT 1A ILOT 1A;
11BP 2273 ABIDJAN 11, Lot 1A, Ilot 1A

Dirigeant(s) M FANNY IDRISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10563 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68424/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

